

Bretagne

Musique bretonne

Cet été, tous les vendredis, dès 21 h, vibrez au son de la musique bretonne, avec les meilleurs artistes de festoù-noz !
À découvrir ce soir : War Sav, suivi d'un concert de Denez Prigent.
Ce soir, sur Tébéo et TébéSud.

Qui est la star la plus célèbre née près de chez vous ?

Sur une carte interactive, réalisée par Notable People, localisez toutes les personnalités nées dans votre commune ou votre quartier. Sur letelegamme.fr



En Bretagne, face à la sécheresse et la pénurie d'eau, des arrêtés ont été pris afin d'interdire le lavage des voitures à domicile mais aussi dans les stations de lavage. Photo D.D.



Les gérants de stations de lavage veulent plus de clarté

Depuis quelques jours, les stations de lavage bretonnes sont fermées pour l'automobiliste lambda. Certaines restent ouvertes pour les véhicules sanitaires. Des gérants de station demandent la tenue de réunions de concertation avec les autorités.

Didier Déniel avec les rédactions locales

● Il existe en France environ 10 000 stations de lavage qui génèrent 12 000 emplois directs. Dans de nombreux départements, face à la sécheresse et la pénurie d'eau, des arrêtés ont été pris afin d'interdire le lavage des voitures à domicile mais aussi dans les stations de lavage. Toute la Bretagne est concernée par cette interdiction. Selon Mobilians, l'ancien Conseil national des professions de l'automobile, ces arrêtés vont trop loin et ont été pris sans concertation avec la profession. « Ces restrictions sont extrêmement défavorables à l'activité du lavage auto », peut-on lire sur le site du syndicat qui craint que certaines entreprises ne puissent se relever de cet arrêt brutal.

Un lavage à domicile c'est 340 litres d'eau

Il avance aussi que les particuliers vont être tentés de laver leur voiture à domicile. « Un lavage à domicile, c'est 340 litres, en moyenne, contre 130 en station »,

apprend-on plus loin. Mobilians souligne aussi que le lavage à la maison génère des polluants qui vont se retrouver dans les réseaux. Alors que, chaque année, dans les stations, 48 000 tonnes de boues de lavage sont captées, dont 9 600 tonnes de résidus hydrocarbures. Matières qui sont ensuite confiées à des entreprises spécialisées.

Des incohérences

En Bretagne, certains gérants de stations se plaignent du manque de clarté des arrêtés. C'est le cas de Gwenal Ferrand, qui gère deux plateformes dans les Côtes-d'Armor. « Dans notre département, aucune liste des véhicules sanitaires ne nous a été fournie », explique le chef d'entreprise. « Dans le Finistère, en revanche, les choses sont beaucoup plus claires : on parle d'ambulances, de véhicules des pompes funèbres et de voitures de livraison de repas à domicile. »

Il y a quelques jours, Gwenal Ferrand a adressé un courrier au préfet des Côtes-d'Armor qui l'autorisait à ouvrir son portique de lavage pour

les véhicules sanitaires. « Cet équipement consomme 250 litres par lavage, contre 80 litres pour la haute pression. Ça n'est pas logique. Je n'ai pas eu de réponse à cette lettre ».

« Si c'est pour quelques semaines, je veux bien participer à l'effort mais si ça perdure, c'est invivable. »

Pas d'indemnités prévues pour l'instant

La mise à l'arrêt de ces stations a bien sûr d'énormes répercussions économiques pour les propriétaires. « Je perds 90 % de mon chiffre d'affaires. Cela impacte toute une filière, nos investissements, nos crédits. Comment payer des salariés sans aucune indemnité ? », questionnait, cette semaine dans nos colonnes, Guy Rolland, propriétaire de la station de lavage en

libre-service 7 J/7 de Lorient. « Si c'est pour quelques semaines, je veux bien participer à l'effort mais si ça perdure, c'est invivable », grogne-t-il.

« On a des coûts fixes, des machines à rembourser. Aucune assurance n'indemnise dans ce genre de cas. Nous n'avons pas d'activités annexes pour continuer de générer des revenus », expliquait, de son côté, le gérant de quatre stations Delta Lavage à Langueux, Plérin, Ploufragan et Saint-Brieuc.

« Prendre des décisions en toute concertation »

Comme beaucoup de ses collègues, Gwenal Ferrand plaide pour que des discussions s'engagent avec les pouvoirs publics afin de gérer au mieux la pénurie d'eau et ses conséquences. « Nous savons que, malheureusement, nous allons être confrontés à de plus en plus d'épisodes caniculaires et de sécheresse. Nous sommes conscients de l'importance d'économiser l'eau. Demain, il faudra prendre des décisions, en toute concertation. »

En bref

La comédienne d'origine bretonne Marion Campan retrouvée morte à La Réunion



Photo Facebook Marion Campan

La comédienne Marion Campan est décédée, chez elle, à Saint-Paul, sur l'île de La Réunion, lundi, rapporte le journal réunionnais info.re. Une enquête judiciaire a été ouverte pour déterminer les causes de sa mort. Selon le média Freedom, la piste du suicide est privilégiée. D'origine bretonne, Marion Campan avait étudié au collège Marcel Pagnol, de Plouay (56), avant d'obtenir son bac au lycée Dupuy-de-Lôme, à Lorient. Elle avait ensuite fait des études supérieures au lycée Saint-Louis, à Lorient. Âgée de 30 ans, elle incarnait la médecin légiste Joséphine Fleury dans la série « OPJ », diffusée sur France 3. Le tournage de la saison 4 venait de s'achever.

À Rennes, les terrains municipaux en herbe interdits d'accès



Photo Bruno Chevalier

C'est un sacrifice qui vise à préserver la bonne tenue des activités sportives extérieures pour la suite de la saison sportive. Mercredi, la ville de Rennes a pris un arrêté interdisant l'accès aux terrains municipaux gazonnés, jusqu'au 11 septembre inclus. Cette décision fait suite au récent arrêté préfectoral qui limite, provisoirement, l'usage de l'eau dans tout le département. L'état de certaines pelouses naturelles s'étant révélé particulièrement inquiétant après la série de plus de quarante jours sans pluie dans la capitale bretonne, entre juillet et août. Les terrains synthétiques ne sont, en revanche, pas concernés par ces interdictions.